



SMALT
CAPITAL

SMALT CAPITAL



10 Boulevard Ralli
CS 40025
13 272 Marseille Cedex 08

www.smaltcapital.com

ACTIFS SOUS GESTION

426 M€*

*données au 31/12/2023

EXPERTISES

- LBO
- Capital-développement
- Growth
- Private Debt
- Venture

VERTICALES SECTORIELLES PRIORITAIRES

- Agro-alimentaire
- Energie
- Climat
- Économie circulaire
- Santé
- Industrie
- Consumer goods
- Transition énergétique
- Infrastructures énergies renouvelables

INITIATIVES

- PRI (2016)



TÉLÉCHARGEZ
LA FICHE COMPLÈTE



RETROUVEZ
L'ÉDITION PRÉCÉDENTE

ÉQUIPE ESG



Frédérique PRACA

Référente ESG,
Directrice Juridique
des Investissements

fpraca@smaltcapital.com



Arnaud CHIOCCA

Directeur Général
et Directeur des Investissements,
Associé

achiocca@smaltcapital.com

VOIR
TOUTE
L'ÉQUIPE



DESCRIPTION QUALITATIVE

● Un acteur engagé en faveur de la transition énergétique à travers deux fonds : SMALT ENR et ENERGREEN

Dès 2021, Smalt Capital a entrepris un virage stratégique avec le lancement du FCPR ECO Responsable, le premier fonds français agréé de capital investissement prenant des engagements significatifs en matière d'ESG. Depuis cette date, l'entreprise a lancé deux fonds dédiés à la transition énergétique : un fonds institutionnel, SMALT ENR, qui a déployé près de 30 M€ en moins de 10 mois, confirmant ainsi sa thèse d'investissement.

2023 est une année clé pour Smalt Capital, qui a lancé son homologue dédié cette fois-ci à une clientèle de particuliers : le FCPR ENERGREEN. Accessible à partir de 1 000 euros, ce fonds a l'ambition de rendre l'investissement dans les infrastructures d'énergies renouvelables, une classe d'actif habituellement réservée aux investisseurs institutionnels, accessible au plus grand nombre. Une démarche en accord avec les valeurs de proximité prônées par la société de gestion depuis de nombreuses années. Ces deux fonds sont classés Article 9 au sens du règlement SFDR.

● Renforcement constante de notre politique ESG

En 2023, la politique ESG de Smalt Capital s'est renforcée sur trois points : les secteurs d'exclusion, la biodiversité et la gestion des controverses. En ce qui concerne la biodiversité, nous prenons en compte les dispositions que les sociétés financées ont prises ou projettent d'adopter en matière de biodiversité.

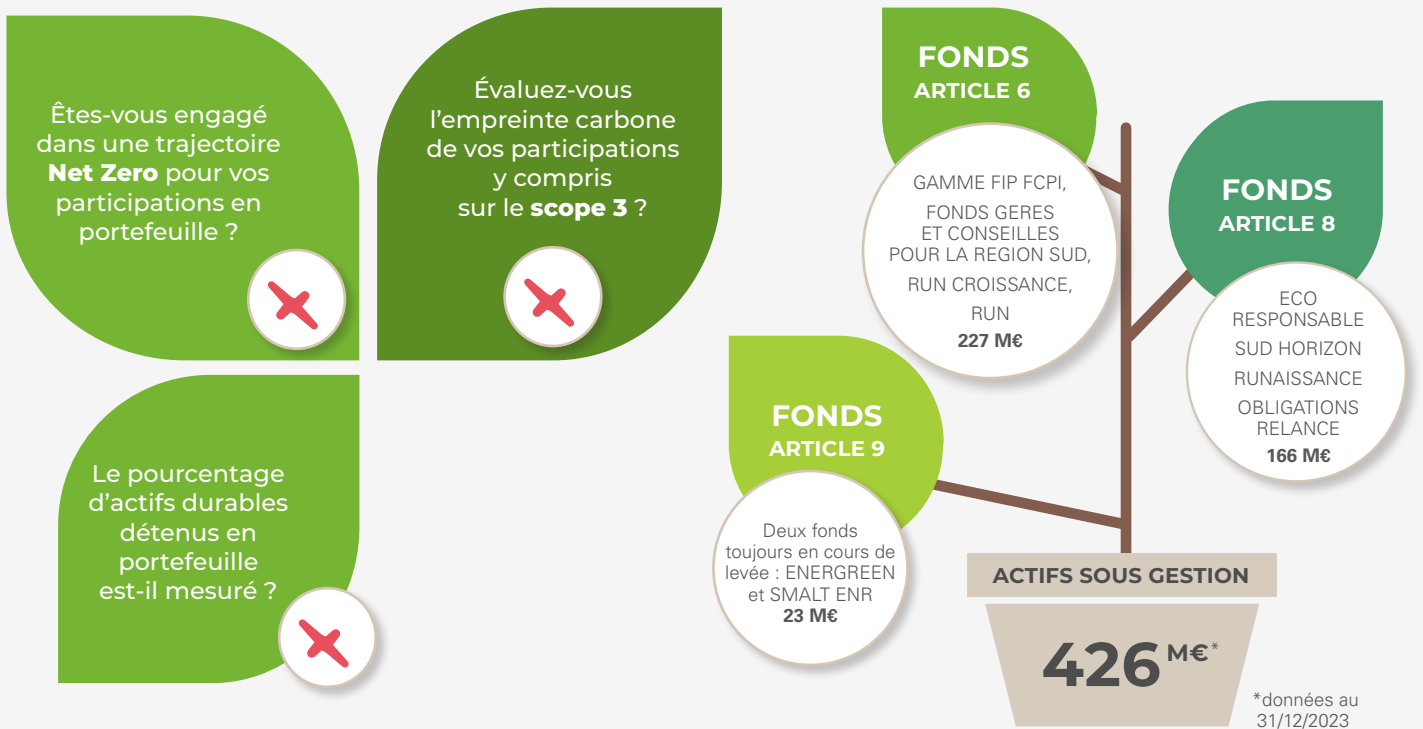
● Note attribuée par les PRI

Les résultats pour l'année 2023 sont particulièrement satisfaisants, ils illustrent à la fois le bon travail des équipes et le renforcement de nos actions en matière d'ESG auprès de nos participations. C'est un indicateur qui valide notre progression et encourage nos équipes d'investissement à avancer sur cet objectif. Dans le même sens, le taux de participation à notre questionnaire ESG progresse depuis plusieurs années, avec près de 80% répondants en 2023, confirmant ainsi le niveau de sensibilité et les actions ESG entreprises par les dirigeants.

GOVERNANCE ESG



CLIMAT



SOCIAL

